



## Collège de zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Collège de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par leur mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

### Liste des délibérations de la séance du Collège de Zone du 31 mars 2023

1. Approbation du procès-verbal du Collège de zone du 17 mars 2023
2. Mise en irrécouvrable d'une facture d'intervention 2020 pour cause d'insolvabilité
3. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2015 et 2022
4. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2018 et 2019
5. Acquisition d'un engin de manutention multifonctionnel et accessoires pour la zone de secours Val de Sambre - Attribution (Ateliers AML S.A.)
6. Entretien, réparations et achats de pièces de rechange pour le matériel technique des véhicules pompiers et des ambulances - Attribution (SAGA Charleroi S.A.)
7. Proposition Conseil de zone – Quatrième modification du plan d'acquisition du matériel roulant, contenu dans le programme pluriannuel de politique générale de la zone pour la période 2019-2024
8. Proposition Conseil de zone - Acquisition d'un véhicule de signalisation de type 4 x 2 - Conditions et mode de passation
9. Proposition Conseil de zone – Assemblée Générale de l'intercommunale IMIO - Convocation des associés
10. Proposition Conseil de zone – Renouvellement de la prolongation de service après la limite d'âge d'un sapeur-pompier volontaire
11. Disponibilité pour maladie – Traitement d'attente
12. Stage AMU - Accueil de
13. Stage d'observation en entreprise - Accueil de
14. Stage d'observation pompier - Accueil de
15. Ordonnancement du mandat N° 218 au N° 221
16. Ordonnancement du mandat N° 222 au N° 241



Points adjoints à la séance :

17. Ordonnancement du mandat N° 242 au N° 247
18. Ordonnancement du mandat N° 248 au N° 254

**Le Secrétaire de Zone,**

**Xavier GOBBO.**

**Le Président de Zone,**

**Jean-Charles LUPERTO.**